



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 19 septembre 2017

Ouverture de la séance à 20 heures

Absents excusés : Céline DESMONTEX (Procuration à Amandine TOURDOT), Jean IWASINTA (Procuration à Daniel GRANJON), Laurence KOHLER, Daniel REMUSAT, Françoise SCHNEUWLY (Procuration à Philippe FICHET).

Secrétaire de séance : Roger GUISSSET

Lecture des délibérations du 20 juin 2017

1° FINANCES

- **Décision Modificative N°3** : Nécessité d'équilibrer les comptes par l'inscription, de 26 500 € supplémentaires en fonctionnement, et une diminution des investissements de 15 560 € (Dépenses et recettes équilibrées)
- **Indemnités au comptable du trésor**
Le conseil municipal décide d'attribuer une indemnité aux comptables du Trésor pour assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, ainsi que pour la confection des documents pour le budget général et celui du CCAS. Cette indemnité définie suivant arrêté ministériel, sera attribuée à Michelle VIONNET du 1° janvier au 30 juin, et à Daniel WURTZ du 1° juillet au 31 décembre 2017.
- **Emprunt**
L'emprunt de 200 000 € réalisé en 2016 pour 2 années auprès de la caisse d'Epargne, pour couvrir la recette du FCTVA attendue en 2017, sera remboursé par anticipation en septembre, sans frais supplémentaires.
- **Tarifs communaux 2018**
 - **Prix des loyers 2018** : Suite à l'application des indices de référence, les loyers augmenteront de 0,631% au 1° janvier 2018.
 - **Le cout du local de distillation** passe de 25,61€ à 25,77€ par jour
 - **Le droit de stationnement** pour les ventes occasionnelles, passe de 35,57€ à 35,79€ par jour
 - **Le droit de stationnement** pour des ventes régulières, passe de 110,84€ à 111,54€ par an x par le nombre de jours de vente par semaine
 - **Cimetière** : Le tarif des concessions, des cases du columbarium et du cave urne sont les suivantes pour 2018 :

Concessions simple	50€	durée 30 ans
Concession double	100€	durée 30 ans
Emplacement dans columbarium	850€	durée 30 ans
Emplacement dans cave urne	850€	durée 30 ans

- **Les loyers 2018** : Suite à la variation de l'indice IRL, des années 2016-2017, les loyers des bâtiments communaux subiront une augmentation de 0.631%.
 - **Prix de la Pierre** extraite en 2017 : Suite à la modification des indices TP01, le cout des 1000 m3 de pierre extraite en 2017 passe à 785,93€.
 - **Prix du stère de bois d'affouage** : Après avis de la commission, le maire propose de maintenir le prix du stère de bois à 11€ pour la campagne 2017-2018.
 - **Vaisselle** de la salle polyvalente : Les prix de la vaisselle sera augmenté en fonction du devis de renouvellement demandé au fournisseur, pour coler au plus près à la réalité.
- **Tarifs 2019 Location de la salle polyvalente** : La dernière augmentation remonte à 2014, soit 5 ans, en conséquence, le maire propose au Conseil d'augmenter les tarifs actuels de 5% suivant document joint en annexe.
 - **Départ Sébastien BAN** : Sébastien quitte la commune pour aller travailler à la communauté de communes de Maiche. Comme lors du départ de Christophe BOUTON, et afin d'adopter la même démarche, le Maire attribue à Sébastien une somme de 200€, à utiliser comme bon lui semble.
 - **Subvention aux sinistrés des îles françaises** : Afin d'aider les sinistrés des Antilles françaises, le Maire propose de verser à l'AMF recommandé par les services de l'Etat, une somme de 2 219 €, correspondant à un don de 1€ par habitant du village.

2° TRAVAUX – ACHATS- PROJETS

- **ASSAINISSEMENT rue de l'Europe et Grande Rue** : Dans le cadre de la pose des réseaux d'assainissement de la rue de l'Europe, 25% des travaux sont réalisés. .
- **LOTISSEMENT Saint Paul**
 - **Achèvement des travaux** : Les travaux de viabilisation sont terminés
 - **Vente des terrains** : Les terrains sont tous vendus, mais un seul a été enregistré au notaire.
 - **Problème de TVA** : Le Maire a demandé à l'office notarial d'appliquer la TVA sur la marge, pour la revente des terrains.

3° PERSONNEL COMMUNAL

- **Départ et remplacement de Sébastien BAN** : Le recrutement lancé est pour l'instant différé dans l'attente d'une réorganisation des services techniques.

4° C C A S / Paniers Solidaires

- **Information** : Nous sommes toujours sans réponse de la mairie de Mandeuire, sur la poursuite ou l'arrêt de l'opération de mise en place de l'épicerie solidaire.
- **Embauche d'une vacataire** : Suite aux problèmes rencontrés dans la mise en place des Paniers Solidaires, ayant pour but la suppression des banques alimentaires de Mandeuire et Mathay, le maire propose de mettre à contribution **ponctuellement et temporairement**, Danielle ZANDOMENEGHI à raison de 2 h30 chaque lundi, pour assurer la distribution des denrées, sur place ou à domicile. Danielle

assure en ce moment la distribution du Mathay Infos et du Dialogue. Les membres du Conseil ont approuvé à l'unanimité, la mise en place de cette embauche.

5° JEUNESSE SCOLAIRE PERISCOLAIRE

- **Stage de remise à niveau** : Ces stages assurés par des enseignants volontaires ont lieu dans les groupes scolaires de la région. Pour la commune de Mathay, un stage destiné à 7 élèves a été organisé lors de la dernière semaine des vacances au primaire du 28 au 31 août.
- **Rentrée scolaire** :
 - **L'école primaire** accueille 138 élèves

24 élèves en CP avec Mme SILVANT
23 élèves en CE1 avec Mme DEMANGEL
20 élèves en CE1/CE2 avec Mr MOUGIN
20 élèves en CE2/CM1 avec Mmes ARCIS et LEGRAND
23 élèves en CM1 avec Mme RIPOLES-BARBIER
28 élèves en CM2 avec Mme GRAF Directrice déchargée le mardi par Mme ARCIS.
 - **L'école maternelle** accueille 66 élèves

23 élèves en PS/TPS avec Mme GAUDRON
24 élèves en MS avec Mme MERAT
19 élèves en GS avec Mme GOUJON
L'école a demandé un placard pour ranger les nouveaux tricycles reçus en fin d'année scolaire et 4 panneaux en liège pour l'affichage. Tout sera installé pour la Toussaint.
L'élection des Parents d'Elèves aura lieu le vendredi 13 octobre 2017
Les vacances de la Toussaint seront du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2017, reprise des cours le lundi 6 novembre 2017.
- **Les transports scolaires** : Le point noir de la rentrée reste les transports scolaires qui posent de nombreux problèmes sur PMA. Mathay ne s'en tire pas trop mal par rapport à certaines communes qui n'ont pas encore de liaison pour accompagner leurs enfants dans les différents établissements. Nous avons tout de même un enfant scolarisé à Pont de Roide, dont le transport n'a pas pu être couvert et quelques problèmes des bus pleins, qui ne s'arrêtent pas ou encore des enfants qui doivent se lever très tôt pour emprunter les différentes liaisons.
- **Rentrée au Conservatoire 2017-2018** : Les cours du Conservatoire reprendront le 18 septembre. Pour Mathay, comme chaque année, le chœur reprendra tous les mardis soirs de 17 h45 à 18h 45 dans les locaux de l'école primaire avec Carole Mangenot, enseignante mise à disposition par le Conservatoire.
- **La réforme des rythmes scolaires** : La réflexion actuelle, est la possibilité de retour à l'organisation antérieure, soit la semaine de 4 jours. De nombreuses personnes concernées s'expriment pour demander ce retour. Il s'agit des enfants, des familles, des membres du Comité de Pilotage, et des assistantes maternelles. Ce point, évoqué lors du COPIL destiné à l'exploitation des questionnaires, a été envoyé à tous. A noter que l'aide financière de 15 000 € attribuée par l'état à la commune disparaîtra pour la rentrée 2018/2019.
Au regard de tous ces éléments, il est envisagé de revenir à la semaine de 4 jours. Ce point sera abordé lors des conseils d'école et discuté au COPIL du mois de novembre.

6° PERSONNES AGEES

- **Hébergement des personnes âgées** : Une enquête sur les besoins d'hébergement a été adressée à 121 personnes de la commune, de plus de 80 ans. Nous avons reçu 59 réponses, ce qui représente un taux de retour de 48%. Après exploitation des résultats, nous allons travailler sur 3 axes :
 - La mise en place d'actions d'animation
 - La création d'un dépliant sur les droits et les démarches
 - L'étude de fonctionnement et du mode de financement d'une résidence sénior.

7° FORETS

- **Lettre à l'entreprise CALVI** : A la suite d'engagements non respectés, le garde forestier de la commune a mis en demeure M. CALVI, exploitant forestier, pour qu'il évacue rapidement les bois de sa coupe qui ont été déposés sur les conduites d'eau potable, afin qu'il n'arrive aucun incident grave, comme une rupture de feeder.
- **Réunion commission forêts du 11 octobre** :
 - Bilan des adjudications 2017 : Les ventes devraient approcher les 80 000 €
 - Programme des coupes 2018
 - Programme des travaux 2018
 - Problème de barrières
 - Centre équestre
 - Procédur chablis
 - Affouage (Bilan 2016/2017-Modification règlement- Affouage 2017/2018)

8° ANIMATION CULTURE

- **Subvention Cyril Loslier** (4L Trophy) : Dans le cadre de sa participation exceptionnelle au « 4L TROPHY », la municipalité apporte une aide de 400€ à Cyril LOSLIER pour l'aider à couvrir une partie des frais engagés. En contrepartie, Cyril apposera sur son véhicule, un encart publicitaire portant le nom de la commune.
- **Subvention au Comité de Jumelage** : La municipalité propose de verser une subvention de 400 € au Comité de Jumelage, afin de couvrir les frais de déplacement engagés pour le voyage à Carpignano concernant les ados de Mathay, dans le cadre de la rencontre avec leurs homologues italiens.
- **Exposition peinture** : Celle-ci aura lieu samedi 23 et dimanche 24 septembre. Aux tableaux des 13 peintres présents, s'ajouteront ceux des 3 peintres locaux disparus en 2017.
- **La vie Associative** : Le groupe de travail Animation a mis en place une charte de la vie associative, qui a été présentée aux associations du village. Elle précise les différents points à adopter dans le cadre des demandes de subventions, des prêts et des locations de salles.

9° ATTRACTIVITE ENVIRONNEMENT

- **Nature Propre** : Une journée « nature propre » a été organisée avec les membres du Conseil Municipal par la commission Environnement. Seuls les accotements de la RD 438 et la RD 53, depuis la rue du Tertre jusqu'à l'autoroute, ont pu être nettoyés, avec le ramassage de plus de 15 sacs de détrit. Une nouvelle journée sera organisée au printemps 2018, avec une demande de participation de la population.

- **Internet** : Les habitants du village qui se plaignent d'un débit trop faible de leurs liaisons internet, devront nous communiquer le débit de leur ligne, afin que nous puissions remonter leurs problèmes aux opérateurs. Une solution haut débit « fibre », au travers d'une collaboration PMA / ORANGE devrait pouvoir aboutir rapidement, avec un délai annoncé : **FIN 2018**
- **Site Communal** : Fin de semaine vous trouverez sur notre site les informations et des photos de Louise DUSART qui se présente le samedi 21 octobre au concours de Miss Franche Comté 15/17 ans.
- **Le monument aux morts** : Les dorures du monument aux morts, deviennent illisibles. Nous avons demandé des devis afin de remettre celui-ci en état, pour une réalisation en 2018.
- **Yoga** : Une habitante de Mathay a demandé la mise à disposition d'une salle afin de dispenser des cours de yoga. Les modalités de mise en place sont multiples, le problème sera étudié en commission, avant d'être présenté à nouveau au Conseil.

10° ETAT

- **Note de M le Premier Ministre** : Vous trouverez en annexe la note de M. le Premier Ministre concernant la conférence nationale des Territoires
- **Conférence intercommunale du logement** : Elle a été créée sur le territoire de PMA, la composition de son bureau a été approuvée par MM le Préfet et le Président de PMA.
- **Le DIF** : Fonds de financement du Droit Individuel à la Formation des élus locaux

11° SENAT

- **Note du Sénateur Jacques GROSPERRIN** : Lors de la dernière séance du 4 aout, le Sénat a abordé les problèmes du retour à la semaine scolaire de 4 jours, de la réforme de la taxe d'habitation, de la réduction du nombre des élus locaux, de la suppression de la réserve parlementaire, et des problèmes de compétence « eau-assainissement ».

12° REGION

- **Note de Mme la Présidente sur les transports scolaires** : Suite à l'application de la loi NOTRe, la compétence « transports scolaires » a évolué. Les objectifs de la politique de mobilité publique aussi. De nouveaux rôles ont été dévolus à chacun des acteurs privés ou publics.

13° DEPARTEMENT

- **Note de l'AD@T** : Agence départementale d'appui aux territoires : Suite à la masse importante des informations reçues, l'AD@T demande aux collectivités de faire le tri des informations envoyées et de ne transmettre que les plus pertinentes.

14° PMA

- **Services publics** : Le rapport 2016 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif, et du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés peuvent être consultés en mairie ou sur le site http://agglo-montbéliard.fr/fichiers/20170710144107_29COMMUNESEXPMA.zip

- **Pouvoirs de Police** : Les pouvoirs de police administrative spéciale afférents à la compétence en matière d'habitat et à la compétence voirie, resteront dans les communes, M le président de PMA ayant renoncé à cet exercice.
- **Transports scolaires** : Dans le cadre de sa DSP « Mobilité », PMA maintient l'offre de services gratuits en termes de transport scolaire sur le territoire de ses 72 communes.
- **Implantation de points R enterrés** : Les communes désireuses de disposer de points R enterrés doivent se faire connaître. Par ailleurs, le souhait de PMA exprimé est de voir les Points R se densifier, pour améliorer les performances de collecte.
- **Mutualisation des Services** : Retour du questionnaire à PMA pour faire part de nos observations et de nos souhaits sur la mutualisation et des services .

15° ONF

- **Relevé des Carrières** : Suite à la consultation lancée par l'ONF en mars 2017 auprès de différents cabinets de géomètres experts , dans le but d'assurer les relevés de cubatures sur plusieurs carrières de l'agence Nord Franche Comte, le cabinet BOFFY de Vesoul a été retenu. La prestation représente une somme de 1005 € HT pour chacune de nos carrières.

16° DIVERS

- **Géomètres Experts sur A36** : La société GEOMEXPERT de Montargis, mandatée par APRR, nous demande l'autorisation, la signature des documents dans le cadre des délimitations du domaine public autoroutier concédé de l'autoroute A36.
- **SEDE** : La société SEDE nous communique les prévisions et la carte de l'épandage des boues de PMA sur le commune de Mathay. Les secteurs concernés ont une superficie de 12,38ha.
- **CNR** : Dans le cadre des énergies nouvelles, la Compagnie Générale du Rhone (CNR) nous sollicite la commune pour parler de l'opportunité que représenterait un projet éolien sur le territoire de la commune.